

→ CLUB  
LOOKÉA



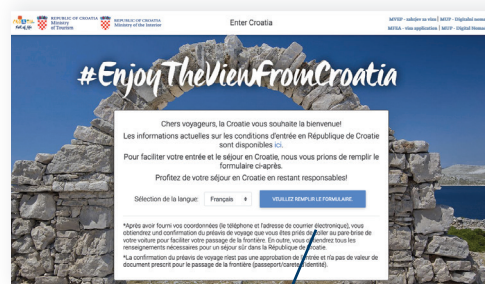
CIRCUITS  
NOUVELLES  
FRONTIÈRES

# LES VACANCES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

## FORMALITÉS VOL ALLER

- Fournir les résultats d'un test PCR négatif de moins de 72h ou un test antigénique rapide négatif de moins de 48h avant votre arrivée en Croatie. Les enfants de moins de 12 ans voyageant avec leur(s) parent(s) ou un tuteur légal sont dispensés de tests (PCR ou antigéniques).
- Un certificat de vaccination permettant de constater qu'au moins 14 jours se sont écoulés depuis la seconde injection ou, dans le cas d'un vaccin à injection unique, que 14 jours se sont écoulés depuis l'injection.
- Un certificat médical confirmant la guérison de la covid-19 ou test positif (PCR ou antigénique rapide) réalisé entre 180 et 11 jours avant d'accéder au point d'entrée sur le territoire.
- Un certificat médical confirmant qu'une injection de vaccin a été effectuée dans les 6 mois suivant une infection à la covid-19, si cette injection a été réalisée dans les 180 jours précédant l'arrivée sur le territoire croate.



Cliquez et complétez le formulaire

## FORMALITÉS VOL RETOUR

Pour les voyageurs ayant réalisé le schéma vaccinal complet (2 semaines après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca. 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson). 2 semaines après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid-19 (1 seule injection nécessaire) :

- Fournir un certificat de vaccination

Pour les voyageurs non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet :

- Fournir les résultats d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h avant votre départ. Ces tests pour le retour sont obligatoires pour toute personne de onze ans ou plus. Le coût de ce test se situe entre 70 et 120€ par personne et reste à votre charge. La Sécurité Sociale peut prendre en charge la réalisation de ce test sur base d'un forfait de 35€. Certaines mutuelles peuvent proposer des remboursements complémentaires\*. Votre Délégué Club Lookéa ou votre Représentant Club Marmara vous accompagnera lors de votre séjour afin de vous permettre de réaliser votre test.

NOUS AVONS HÂTE DE VOUS RETROUVER / PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !